Compte rendu de la séance du jeudi 17 juin 2021

Président : Gérard PÉDRINI Secrétaire : Yannick RENEUVE

Présents : Gérard PÉDRINI, Alice MEYRIGNAC, Sébastien MOREAU, Pierre HERRGOTT, Bdeia AMATUZZI, Christian BOULET, Marie-Paule BRAENDLIN, Fortuné MOURGUES, Emilie QUIOT, Judith GUITTET, Yannick RENEUVE

Absents et absents excusés : Martine PEDULLA

Représentés : Sylvain MOLINES par Fortuné MOURGUES, Alexis MOL par Judith

GUITTET, Guy BOISSEROLLES par Bdeia AMATUZZI

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu de la séance précédente. Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire.

- Renouvellement d'un poste dans le cadre du dispositif du contrat parcours emploi compétences (P.E.C.)
- Recherche financement pour étude stratégique pour la valorisation et le développement du bourg centre d'Ispagnac
- Adoption d'un nouveau plan de financement pour l'acquisition de trois vélos à assistance électrique (VAE)
- Convention constitutive du groupement de commandes pour formation CACES
- Création d'un emploi saisonnier à la bibliothèque municipale
- Attribution subventions aux associations
- Tarifs cantine scolaire: 2021/2022
- Location d'un local communal
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 MAI 2021

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal l'envoi du compte rendu de la séance ordinaire précédente pour lecture, il demande l'approbation de celui-ci. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité des présents ce compte-rendu.

<u>Délibérations du conseil</u> :

RENOUVELLEMENT D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DU CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (P.E.C.)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le dispositif mis en place par l'État pour permettre l'insertion professionnelle des personnes âgées de plus de 50 ans reconnus travailleurs handicapés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide du renouvellement d'un contrat parcours emploi compétence au 1^{er} juillet 2021, pour une durée de 9 mois et pour une durée hebdomaire de 20 heures.

ADOPTION D'UN NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ACQUISITION DE TROIS VÉLOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

M. le Maire rappelle que la commune d'Ispagnac a fait le choix d'acquérir 3 vélos à assistance électrique (VAE).

Le projet consiste à développer la mobilité douce et de proposer un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle en mettant à disposition, en location, à titre expérimental, des vélos à assistance électrique (VAE) aux résidents.

Le nouveau montant de l'acquisition de ces trois vélos s'élève à : 5 096.25 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants adopte le nouveau plan de financement suivant :

RÉGION OCCITANIE : 1 665.00 € (32.67 %) LEADER : 2 412.00 € (47.32 %)

AUTOFINANCEMENT: 1 019.25 € (20.01 %)

CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR FORMATION CACES

Le Maire informe que la Communauté de Communes propose la constitution d'un groupement de commandes pour la formation CACES des agents à ses communes adhérentes, si elles en font le choix ainsi que pour les agents communautaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents valide l'adhésion à ce groupement de commandes et la convention s'y rapportant.

La Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes est désignée comme coordonnateur du groupement et sera en charge de mener l'ensemble des procédures de passation et d'exécution des marchés issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.

CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de créer un emploi non permanent à la bibliothèque municipale pour faire face au remplacement de l'agent titulaire durant ses congés annuels.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de recruter un auxiliaire pour la bibliothèque municipale sur la période du 24 août 2021 au 04 septembre 2021 inclus, pour faire face aux congés de l'agent titulaire.

ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que l'ensemble des subventions seront versées aux associations, à l'exception de la subvention allouée à l'association « Les Voix d'Ispagnac » qui sera versée uniquement en cas de maintien de l'événement.

ASSOCIATION Assoc. Amicale des Sapeurs Pompiers	SUBVENTION ATTRIBUE
Florac-Trois-Rivières	100
Assoc. Amicale des Sapeurs Pompiers St Etienne du Valdonnez	100 4
Assoc. Ballet Bross'	.00
Assoc. Cinéco	300 €
Assoc. Club de gymmastique floracois	600 €
ASSOC. FOOtball Sud Lozère (journe La Litt.)	200 €
Tural Les Pitte Caillain	1 600 €
Assoc. Judo Club Floracois	3 500 €
Assoc. La Source des Femmes	200 €
Assoc. Les Voix d'Ispagnage	500 €
Assoc. Librokiosk (Festival bivor about the Literature	1 000 €
	3 500 €
Assoc. Parents de l'École Publique d'Ispagnac	
10000. I dients de l'Ecole Privée et l'anni	2 000 €
ASSOC. Sportive Collège Pierre Dolmas	2 000 €
1550C. Sportive Collège 3 Vallége	300 €
Ollectif MoM/La Saison Culturalla	300 €
Oyer Socio Educatif Collège 3 Vollége	800 €
Syndicat Jeunes Agriculteurs Lozère	300 €
ARIES CANTINE SOOI AIRE	200 €

TARIFS CANTINE SCOLAIRE: 2021/2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants décide d'augmenter de 2% les prix actuels d'un repas pour les 2 écoles du village pour la rentrée scolaire 2021/2022.

5.15€ pour tout le personnel d'encadrement (enseignants, stagiaires ou toute autre personne intervenant dans les écoles, sauf pour le personnel communal). L'ensemble des recettes de la cantine scolaire précitées sont affectées à la régie

LOCATION D'UN LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle que le local communal (ancien office de tourisme) situé 1 place de l'Église, a été mis à disposition à titre gratuit pendant quelques mois à plusieurs "artisans-créatrices" par convention.

Ces "artisans-créatrices" se sont constituées en association ayant pour titre : "LA DERNIERE PLUIE" au 31 mai 2021.

Il propose de déterminer les conditions de location qui permettront d'établir un bail commercial dérogatoire avec cette association au 1er juin 2021, pour une durée de seize mois. Le loyer mensuel est de 125 € hors charges.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable à

RECHERCHE FINANCEMENT POUR ÉTUDE STRATÉGIQUE POUR LA VALORISATION ET LE DEVELOPPEMENT DU BOURG CENTRE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'étude stratégique pour la valorisation et le développement du bourg centre d'ISPAGNAC.

Il informe la nécessité d'établir un diagnostic et la conception d'une feuille de route établissant les opportunités et déclinant les priorités d'intervention à travers un calendrier d'opérations stratégiques cohérent en terme d'objectifs et de budgets.

Une demande de subvention est faite auprès de divers financeurs (PNC, Région Occitanie, Etat, ...) pour le financement de cette étude.

L'ensemble des élus présents valide cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire fait le point sur les travaux de l'église qui ne pourront pas être terminés avant la saison estivale.

Pierre HERRGOTT rappelle qu'il est prévu le samedi 19 juin une journée "nettoyage des berges" ouverte à tous volontaires.

La séance est levée à 21 H 30

Yannick RENEUVE Secrétaire

Gérard PEDRINI Maire d'Ispagnac